L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS—SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 29 SEPTEMBRE, 1883. 56eme Annee

Ventes Pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, CINQUIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures à M., le 29ème jour de septembre, A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes arrecirées dans l'année 1881, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

ADAMS, JOHN—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Une partie de deux lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elisa, Bouny, Seguin et Eveline, désignée comme une partie des lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 91; la dite partie des lots Nos. 1 et 2 forme l'encoignure des rues Eliza et Bouny et mesurent 30 pieds de face à la rue Eliza sur 50 pied de profondeur.

ACADEMY, OF THE SISTERS OF MT. CARMEL—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Olivier, Eliza, Valette et Eveline, désigné comme le lot No. 7 de l'Ilet No. 94, le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

ACADEMY OF THIRD ORDER OF MT CARMEL—Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par ces rues Olivier, Eliza, Valette et Eveline, désigné comme lot No 8 de l'Ilet No. 94, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

ACADEMY OF THIRD ORDER OF MT. CARMEL—Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Olivier, Eliza, Valette et Eveline, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 94, le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

ALEXANDRE, HONORE—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain demi de deux lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par le Raccourci et la propriété vendue par le Dr. P. R. Puisson désignée comme un demi des lots Nos. 7 et 8 de l'indivis, lots No. 7 et 8 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

ANDERSON, SAMUEL — Taxe de 1880, montant à.....75c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pacifique, Elmire, Peter et Alix, désigné comme lot No. 41, le dit lot No. 7 mesure 29 pieds de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD — Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chesnut, Elmire, Peter et Alix, désigné comme lot No. 41 de l'Ilet No. 40, le dit lot No. 11 mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Chesnut sur 84 pieds 6 pouces de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chesnut, Alix, Peter et Elmire, désignée comme lot No. 12 de l'Ilet No. 40, le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rue Chesnut et Alix et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Chesnut sur 84 pieds 6 pouces de profondeur.

BANNESTER, RICHARDSON—Taxe de 1880, montant à.....60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Le Beuf, Canal, Market et Eveline, désignés comme lots de terre de l'Ilet No. 116; les dits 2 lots mesurent 60 pieds de face à la rue Le Beuf sur 125 pieds de profondeur.

BAUSSAUR, PAUL—Taxe de 1880, montant à.....$2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par le Raccourci et la propriété vendue par le Dr. P. R. Puisson désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 2 mesure 45 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

BAILEYS, RICKSON — Taxe de 1880, montant à.....75c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans propriété vendue par A. Camus, borné par le Chemin Public, adossant sur les terres marais, et adossant sur la propriété de Camus, faisant partie du No 5 désigné comme lot No 27, le dit lot No. 27 mesure 48 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

BEMIS, PAUL, ET A. CHERRY—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Webster, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 73, le dit lot No. 22 mesure 37 pieds de face à la rue Washington sur 123 pieds de profondeur.

BENNETT, ALEXANDRE, —Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain demi Ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bringier, Magellan et Orléans, désigné comme un demi du lot No. 19 (Tunisburg); le dit demi de l'Ilet No. 19 mesure 143 pieds de face à la rue Bringier sur 319 pieds de profondeur.

BLINEAU, JULES — Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Trois certain lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pacifique, Elmire, Peter et Alix désigné comme lot No. 41, le dit lot No. 7 mesure 29 pieds de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chesnut, Alix, Peter et Elmire, désignée comme lot No. 12 de l'Ilet No. 40, le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rue Chesnut et Alix et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Chesnut sur 84 pieds 6 pouces de profondeur.

BANNESTER, RICHARDSON—Taxe de 1880, montant à.....60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Le Beuf, Canal, Market et Eveline, désignés comme lots de terre de l'Ilet No. 116; les dits 2 lots mesurent 60 pieds de face à la rue Le Beuf sur 125 pieds de profondeur.

BAUSSAUR, PAUL—Taxe de 1880, montant à.....$2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par le Raccourci et la propriété vendue par le Dr. P. R. Puisson désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 2 mesure 45 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

BAILEYS, RICKSON — Taxe de 1880, montant à.....75c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans propriété vendue par A. Camus, borné par le Chemin Public, adossant sur les terres marais, et adossant sur la propriété de A. Camus, faisant partie du No 5 désigné comme lot No 27, le dit lot No. 27 mesure 48 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

BRIGGS, MARY—Taxe de 1880, montant à.....38c

Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Decatur, Jefferson, Madison et Newton, désigné comme un demi du lot No. 6 de l'Ilet No. 184; le dit demi du lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 180 pieds de profondeur.

BRINKER, HENRY J. — Taxe de 1880, montant à.....$24 00

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delaronde, Lavergne, Verret et Peter, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 98; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 forment l'encoignure des rues Delaronde et Lavergne et mesurent 95 pieds 10 pouces de face à la rue Delaronde sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

BROWN, JOHN — Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans propriété vendue par A. Camus, borné par le Chemin Public, adossant sur les terres marais, et adossant sur la propriété de A. Camus, faisant partie du No 5 désigné comme lot No 27, le dit lot No. 27 mesure 48 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

BROWN, C. H., ET J. MATHIS—Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Decatur, Franklin, Verret et Newton, désigné comme le lot No. 12 de l'Ilet No. 181; le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

BROWN, GEORGE — Taxe de 1880, montant à.....10c

Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qu'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Decatur, Jefferson, Madison et Newton, désigné comme un demi du lot No. 6 de l'Ilet No. 184; le dit demi du lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 180 pieds de profondeur.

BOHR, MINEUR ELIZABETH — Taxe de 1880, mon an à.....$3 00

Deux certains lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Monroe, Franklin, De Armas et Decatur, désignés comme lots Nos. 22 et 23 de l'Ilet No. 187; les dits lots Nos. 22 et 23 mesurent 64 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

BROOKS, CAROLINE—Taxe de 1880, montant à.....45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrate et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 219; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 180 pieds de profondeur.

BROOKS, DENNIS — Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrate et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 219, le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

BOLDING, EPHIM — Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg, et attenant à la plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 60, le dit lot No. 60 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 180 pieds de profondeur.

BROUSSARD, ROSAMOND — Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hancock, Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 280; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur 120 pieds de profondeur.

BURKE, PATRICK—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pacifique, Elmire Peter et Alix, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 94; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

ACADEMY OF THIRD ORDER OF MT CARMEL—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Olivier, Eliza, Valette et Eveline, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 94, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pied de profondeur.

ACADEMY OF THIRD ORDER OF MT. CARMEL—Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans propriété vendue par le Raccourci et la propriété vendue par le Dr. P. R. Puisson désignée comme un demi des lots Nos. 7 et 8 de l'indivis, lots No. 7 et 8 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

ANDERSON, SAMUEL — Taxe de 1880, montant à.....75c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pacifique, Elmire, Peter et Alix, désigné comme lot No. 41, le dit lot No. 7 mesure 29 pieds de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD — Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chesnut, Elmire, Peter et Alix, désigné comme lot No. 41 de l'Ilet No. 40, le dit lot No. 11 mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Chesnut sur 84 pieds 6 pouces de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chesnut, Alix, Peter et Elmire, désignée comme lot No. 12 de l'Ilet No. 40, le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rue Chesnut et Alix et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Chesnut sur 84 pieds 6 pouces de profondeur.

BANNESTER, RICHARDSON—Taxe de 1880, montant à.....60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Le Beuf, Canal, Market et Eveline, désignés comme lots de terre de l'Ilet No. 116; les dits 2 lots mesurent 60 pieds de face à la rue Le Beuf sur 125 pieds de profondeur.

BAUSSAUR, PAUL—Taxe de 1880, montant à.....$2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par le Raccourci et la propriété vendue par le Dr. P. R. Puisson désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 2 mesure 45 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

BAILEYS, RICKSON — Taxe de 1880, montant à.....75c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans propriété vendue par A. Camus, borné par le Chemin Public, adossant sur les terres marais, et adossant sur la propriété de A. Camus, faisant partie du No 5 désigné comme lot No 27, le dit lot No. 27 mesure 48 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

BEMIS, PAUL, ET A. CHERRY—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Webster, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 73, le dit lot No. 22 mesure 37 pieds de face à la rue Washington sur 123 pieds de profondeur.

BENNETT, ALEXANDRE, —Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain demi Ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bringier, Magellan et Orléans, désigné comme un demi du lot No. 19 (Tunisburg); le dit demi de l'Ilet No. 19 mesure 143 pieds de face à la rue Bringier sur 319 pieds de profondeur.

BLINEAU, JULES — Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Trois certain lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Newton, Madison, Homer et Jefferson, désigné comme un demi du lot No. 7 de l'Ilet No. 153, le dit demi du lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur 126 pieds de profondeur.

CAMUS, J. F.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Homer et Newton, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 161, le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

CASEY, J. B.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Atlantique, Pacifique, Lapeyrouse et De Armas, désigné comme une portion de terre de l'ilet No. 208.

CAMBLANC, HONORE. — Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Verret, Atlantique, Lapeyrouse et Socrate, désigné comme une portion de terre dans l'Ilet No. 225; la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Verret sur 120 pieds de profondeur.

CALVERIE, E.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hancock, Franklin, Magellan et Bringier, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 281; le dit lot No. 9 mesure 64 pieds de face à la rue Hancock sur 160 pieds de profondeur.

CALVERIE, E.—Taxe de 1880, montant à.....90c

Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hancock, Bringier, Magellan et Franklin, désignés comme les lots Nos. 10, 11 et 12 de l'Ilet No. 281; les dits lots Nos. 10, 11 et 12 forment l'encoignure des rues Hancock et Bringier et mesurent 128 pieds de face à la rue Hancock sur 192 pieds de profondeur.

CALVERIE, E.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hancock, Franklin, Newton et Homer, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 156, le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Verret sur 120 pieds de profondeur.

DUPIERRE, JULES — Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain ilet et triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hancock, Vallette, Magellan et Bringier, désignés comme l'Ilet et triangle Nos 282 et 283.

DUPIERRE, JULES — Taxe de 1880, montant à.....c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pacifique, Elmire Peter et Alix, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 41; le dit lot No. 9 mesure 21 pieds 7 pouces de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

BORMAN, HENRY.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Webster, Jackson, Washington et Market, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'Ilet No. 153, les dits lots Nos. 8, 9 et 10 forment l'encoignure des rues Webster et Jackson et mesurent 90 pieds 3 pouces de face à la rue Webster sur 121 pieds 2 pouces de profondeur.

CLAY, JOHN R.—Taxe de 1880, montant à.....$3 40

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Barthélemy, Villeré, Lavergne et Delaronde, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 19; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Barthélemy sur 126 pieds de profondeur.

CANARD, LOUIS — Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain demi lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borne par les rues Newton, Madison, Homer et Jefferson, désigné comme un demi du lot No. 7 de l'Ilet No. 153, le dit demi du lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur 126 pieds de profondeur.

CAMUS, J. F.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Lapeyrouse et De Armas, désigné comme une portion de terre de l'Ilet No. 208.

DE BOUCHEL, O. ET V.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par la Rivière Mississippi, (Bab Cairo) propriété Camus, désignée comme une portion de terre du lot No. 5, la dite portion mesure 1 arpent.

DIAMOND, JASPER — Taxe de 1880, montant à.....90c

Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Lapeyrouse et De Armas, désigné comme lots Nos. 2, 3 et 4 de l'Ilet No. 187 les dits lots Nos. 2, 3 et 4 mesurent 92 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

DUMONT, A.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Elise, Church, Poudrière et Alix, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 27, le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Eliza sur 130 pieds de profondeur.

DUMONT, A.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain ilet triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rues Socrate, Ptolémée, Hancock et Valette désigné comme l'Ilet No. 243.

DUMONT, A.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain ilet et triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hancock, Vallette, Magellan et Bringier, désignés comme l'Ilet et triangle Nos 282 et 283.

DUPIERRE, JULES — Taxe de 1880, montant à.....c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elise, Pacifique et Homer, désignés comme lots Nos. 16, 17 et 20 de l'Ilet No. 145; les dits lots Nos. 16, 17 et 20 forment l'encoignure des rues Elmire et Jackson et mesurent 96 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur.

DELILLE, MME J. O.—Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Eliza, Pacifique et Alix, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 73, le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

DELILLE, ARMAND—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Homer, Jackson, Monroe et Franklin, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 159, le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Homer sur 120 pieds de profondeur.

DELSWORTH VEUVE — Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Partie de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Barthélemy, Villeré, Lavergne et Delaronde, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 19; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Barthélemy sur 126 pieds de profondeur.

CANARD, LOUIS — Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain demi lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borne par les rues Newton, Madison, Homer et Jefferson, désigné comme un demi du lot No. 7 de l'Ilet No. 153, le dit demi du lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur 126 pieds de profondeur.

CAMUS, J. F.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Homer et Newton, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 161, le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

CASEY, J. B.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Atlantique, Pacifique, Lapeyrouse et De Armas, désigné comme une portion de terre de l'ilet No. 208.

CAMBLANC, HONORE. — Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Verret, Atlantique, Lapeyrouse et Socrate, désigné comme une portion de terre dans l'Ilet No. 225; la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Verret sur 120 pieds de profondeur.

CALVERIE, E.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borne par les rues Hancock, Franklin, Bringier, Magellan et Hancock, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 281, le dit lot No. 3 mesure 64 pieds de face à la rue Franklin sur 160 pieds de profondeur.

CAMUS, VEUVE THEODORE. — Taxe de 1880, montant à.....$12 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, Propriété de Plantation, faisant face à la rivière Mississippi désigné comme le lot No. 6, le dit lot No. 6 mesure l'arpent de face à la Rivière Mississippi sur 40 arpents de profondeur.

CAMUS, VEUVE THEODORE — Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, Propriété de Plantation, en arrière de la propriété des Etats Unis, désigné comme le No. 3, le dit lot No. 3 mesure 2 arpents sur 12 arpents de profondeur.

CERES, SUCCESSION DE J.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain demi ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Bringier, Magellan, Orléans et Odéon, désigné comme un demi de l'ilet No. 19 (Tunisburg), le dit demi de l'ilet No. 19 mesure 143 pieds sur 319 pieds.

COLEMAN, ELSEY—Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bouny, Seguin, Peter et Alix, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 7; le dit lot No. 22 mesure 22 pieds de face à la rue Bouny sur 127 pieds de profondeur.

COOPER, M. ET L. — Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Newton, Madison, Monroe et Homer, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 154; le dit lot No. 9 mesure 60 pieds de face à la rue Newton sur 150 pieds de profondeur.

COX, ABRAM—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg et adjoignant la plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 59, le dit lot No. 59 mesure 50 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

COOPER, ISAAC — Taxe de 1880, montant à.....75c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Socrate, Lapeyrouse et Monroe, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 219; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Franklin et Socrate et mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pied. de profondeur.

CLAY, FRANCIS. — Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Levée, Church, Jefferson et Market, désigné comme partie du lot No. 8 de l'Ilet No. 88 "B" le dit lot No. 8 mesure 55 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 81 pieds d'un coté et 48 pieds de l'autre coté.

CASTELIN, SUCCESSION J. — Taxe de 1880, montant à.....45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, Homer et Jefferson, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 145, le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur.

COLLINS, JEREMIAH B.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Homer, Orléans, le Chemin Public et la rue Odéon, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'Ilet No. 1 (Tunisburg); les dits lots Nos. 14 et 15 forment l'encoignure des rues Homer et Orléans et mesurent 56 pieds de face à la rue Homer sur 115 pieds de profondeur.

COLEMAN, JACOB — Taxe de 1880, montant à.....75c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Decatur, De Armas, Franklin et Verret, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 188; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

DANILIS, WM. H.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bringier, Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 280; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur 120 pieds de profondeur.

BURKE, PATRICK—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pacifique, Elmire Peter et Alix, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 94; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

BROWN, GEORGE — Taxe de 1880, montant à.....10c

Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qu'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Decatur, Franklin, Verret et Newton, désigné com